

CAP Atlantique structure référente Littoral Nord

Accord récent de coopération avec CARENE

Projet de contrat de territoire antérieur à la décision des élus
2011 - 2015

Avenants sans doute à venir

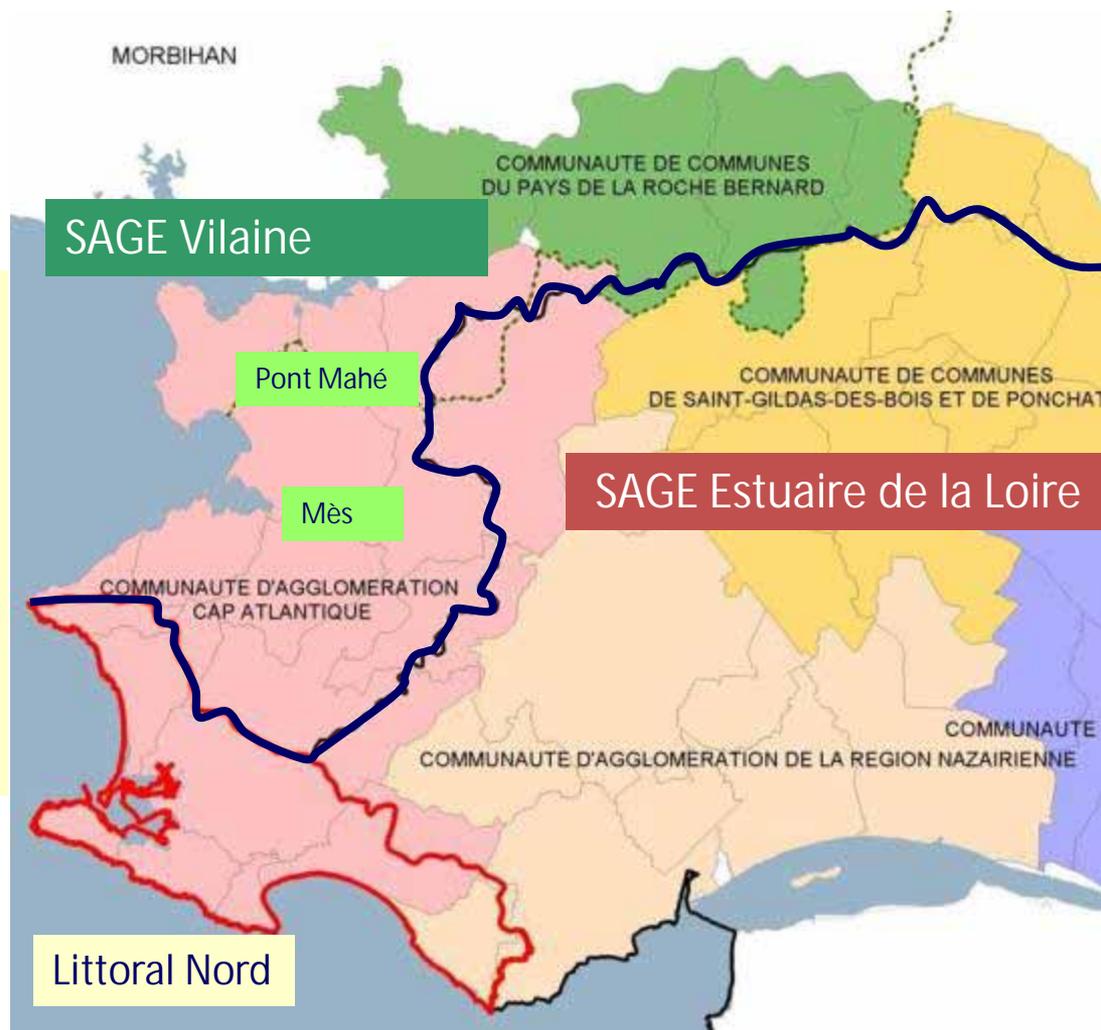
CAP Atlantique : deux SAGE

Contrat de territoire :

- SAGE Vilaine (BV Mès & Pont Mahé)
- SAGE estuaire de la Loire

Pour mémoire :

- CRBV avec SAGE Vilaine en cours



Rôle de la structure référente

- Maîtrise d'ouvrage
 - Faire émerger une programmation de travaux (cours d'eau, marais)
 - Coordonner, animer, suivre les outils des financeurs (contrat territorial AELB, contrat régional de bassin versant)
- Concertation
 - « politique » - avec les collectivités : comment prendre en compte les objectifs
 - « large » - animer une « conférence des acteurs » = appropriation des objectifs

Programmation par la structure référente	Thèmes à discuter
Bon état des cours d'eau Satisfaction des usages littoraux	Assainissement Gestion des eaux pluviales



Les enjeux identifiés par le SAGE

Priorité 1 :

- Qualité des eaux
 - Pollution bactériologique (EP & EU)
 - Ruissellement et phytosanitaires

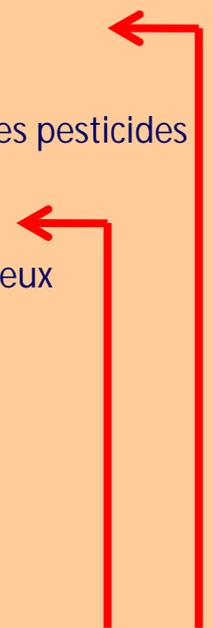
Priorité 2 :

- Qualité des milieux
 - Développer les actions déjà mise en œuvre
- Inondations
 - Améliorer la connaissance

Priorité 3 :

- Cohérence et organisation
 - Poursuivre la gestion des cours d'eau à l'échelle du bassin versant

Les enjeux traités

- Qualité des eaux
 - Axe 1 - Préserver les usages littoraux
 - Axe 3 - Lutter contre la pollution par les pesticides
 - Qualité des milieux
 - Axe 2 – Gestion fonctionnelle des milieux
 - Cohérence et organisation
 - **Axe 4 – Animer la mise en œuvre du SAGE estuaire de la Loire pour le littoral Nord**
 - Axe 6 – Sensibiliser les habitants
 - Axe 7 – Animer et évaluer le contrat
 - Alimentation en eau – gestion quantitative
 - Axe 5 – Préserver les ressources en eau potable
- 

Qualité des eaux

Axe 1 - Reconquérir la qualité bactériologique des coquillages (Classement B)

Animation à l'échelle des bassins versants
Travail avec les exploitations agricoles – 60 (Chambre d'agriculture) – mise en normes/ tas de fumiers / parcelles à risques
Analyses de qualité des eaux
Modélisation des flux de polluants – site pilote Loire Bretagne
Information des particuliers, etc.

Axe 1 - Assurer une bonne qualité des eaux de baignade

Affiner les profils de plage
Mettre en place l'auto-surveillance
Définir et conduire un programme de travaux pour réduire les risques de contamination, etc.

Axe 1 - Connaître, réduire et gérer les marées vertes

Étude Etat
Gestion (CAP Atlantique et Communes)

Axe 1 - Eaux pluviales

Etude du transfert de compétences des communes vers CAP Atlantique

Axe 3 – Lutter contre la pollution par les pesticides (Réduction de 80% / 2005)

Poursuivre l'animation avec les communes
Charte de l'habitants (avec CPIE Loire Océane)
Suivi de la qualité des eaux
Charte jardinerie, etc.

Avenants possibles

*Traitement du phosphore (STEP Livery & La Turballe)
Qualité des eaux portuaires*

Qualité des milieux

Axe 2 – Gestion fonctionnelle des milieux
Restauration des milieux aquatiques « Mès & Pont Mahé »

Travaux marais et cours d'eau (CAP Atlantique)
Travaux sur les marais du Lesté (CLRL)
Travaux de l'étang du Pont de Fer (CLRL)
Technicien de rivière

Cohérence et organisation

Axe 4 – Animer la mise en œuvre du SAGE
estuaire de la Loire – Littoral Nord
En cours de réflexion avec la CARENE

Pesticides?
Profils de plage – Pornichet
Gestion des cours d'eau / des eaux pluviales?

Axe 6 – Sensibiliser les habitants – bassins
versants, milieux aquatiques, biodiversité

Excursions en terres humides (CPIE Loire océane)
Samedi fermiers (CPIE Loire océane)
Visite du littoral (CPIE Loire océane)
Scolaires – primaires (CPIE Loire océane)

Axe 7 – animer et évaluer le contrat

Recrutement animateur et chargé de missions
Étude d'évaluation

Alimentation en eau – Gestion
quantitative

Axe 5 – Préserver les ressources en eau
potable

A construire

Contrat multi thématiques – multi acteurs

2011 – 2015

Coûts prévisionnel 2 312 481 euros

Participations :

Agence de l'eau	47 %
CAP Atlantique	24 %
Région Pays de la Loire	15 %
Europe	4 %
Chambre d'agriculture	4 %
CPIE	2.5 %
Conseil général 56	2 %
Conseil général 44	1.5 %